



Département des Alpes de Haute Provence

COMMUNE d'ALLONS

**COMPTÉ RENDU**  
**de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du VENDREDI 2 mars 2018**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le vendredi 2 mars à vingt heures trente, le Conseil municipal d'ALLONS, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle communale, sous la présidence de M. Christophe IACOBBI, son Maire en exercice.

Présents : Patrick MAURIN ; Josiane GRIMAUD ; Serge GUICHARD; Jean-Marie PAUTRAT ; Claude CAUVIN ; Régis GALFARD ; Régis GALFARD.

Excusé : Elie GALFARD pouvoir donné à Régis GALFARD ; Fabien LORENZI pouvoir donné à Christophe IACOBBI ; Bernard AUDIER pouvoir donné à Claude CAUVIN.

Secrétaire de séance : Jean Marie PAUTRAT.

Secrétaire de Mairie : Katia GALFARD

*Ouverture de la réunion par M. le Maire qui rappelle l'ordre du jour du présent Conseil.*

**1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (18 février 2018).**

- Monsieur Jean Marie PAUTRAT souhaite remercier Jean Christophe POTTIN pour son aide dans l'élaboration du dernier procès-verbal. C'est un travail difficile et fastidieux. Il fait également remarquer qu'il n'est pas un élu du Conseil.

▶ *Aucune autre remarque ni modification n'ayant été présentées le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

**Points 2 et 3 Vote compte administratif 2017 eau et assainissement et vote compte administratif Commune.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des Comptes Administratifs présentés, il propose à l'assemblée de désigner un Président de séance pour ces points de l'ordre du jour. Monsieur Serge GUICHARD est désigné à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Serge GUICHARD, 2eme Maire Adjoint, chargé des finances et quitte la salle.

**Ces points sont regroupés ci-dessous puis ensuite les votes sont détaillés par chapitre.**

M. GUICHARD Serge, adjoint aux finances, présente le bilan de l'exécution des comptes administratifs 2017 :

- compte administratif Fonctionnement et Investissement de la commune
- comptes administratifs annexes Fonctionnement et Investissement de l'eau et assainissement
- Reports des résultats 2016 sur les budgets 2017.

Cette présentation est réalisée à partir des tableaux ci-dessous qui sont une synthèse des du compte administratif et du compte de gestion des 2 budgets.

L'examen de ces tableaux montre que les budgets fonctionnement sont tenus et que le réalisé est souvent proche du prévu. On peut toutefois noter que la baisse des dotations nous oblige à « grignoter » chaque année une partie de nos réserves, ainsi les sommes reportées sur l'année suivante sont en baisse régulière depuis plusieurs années.

S'agissant des budgets investissement la baisse des subventions et le maintien indispensable des équilibres obligent parfois à reporter sur l'année suivante les investissements non indispensables.

Points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 exécution des budgets 2017.

Ces points sont regroupés ci-dessous puis ensuite les votes sont détaillés par chapitre.

M. GUICHARD Serge, adjoint aux finances, présente le bilan de l'exécution des comptes administratifs 2017 :

- compte administratif Fonctionnement et Investissement de la commune
- comptes administratifs annexes Fonctionnement et Investissement de l'eau et assainissement
- Reports des résultats 2017 sur les budgets 2018.

Cette présentation est réalisée à partir des tableaux (joints en annexe) qui sont une synthèse des du compte administratif des 2 budgets.

L'examen de ces tableaux montre que les budgets fonctionnement sont tenus et que le réalisé est souvent proche du prévu. On peut toutefois noter les éléments suivants :

\* Budget fonctionnement de l'eau

Pour la première année nous affectons au budget de l'eau (à hauteur de 20%) les dépenses liées à la rémunération des agent municipaux. Autre remarque générale, on peut voir que le transfert du budget de la commune vers le budget de l'eau (18000€) permet de rembourser les investissements importants réalisés entre 2009 et 2011. Dans 3 ans, quand ces emprunts seront remboursés le budget eau- assainissement devrait s'auto- équilibrer.

\*Budget investissement de l'eau  
R.A.S

\* Budget fonctionnement de la commune

Une différence de plus de 10% des dépenses à caractère général entre le prévu et le réalisé. Cet écart est dû aux frais d'actes et de contentieux (+ de 10000€) consécutifs à l'action en justice engagée contre l'entreprise ayant réalisé la desserte en eaux des campagnes.

\* Budget investissement de La commune

On remarque que le programme des travaux 2017 (compte 21) a été respecté, 71109€ de travaux réalisés pour 76232€ de travaux prévus.

A l'issue de cette présentation le conseil municipal approuve les 6 délibérations suivantes :

- Adoption du compte de gestion 2017 eaux et assainissement
- Adoption du compte administratif 2017 eaux et assainissement
- Affectation des résultats du budget 2017 eaux et assainissement sur le budget 2017
- Adoption du compte de gestion 2017 de la commune
- Adoption du compte administratif 2017 de la commune
- Affectation des résultats du budget 2017 de la commune sur le budget 2017

qui sont détaillées dans les paragraphes suivants.

## **2. Vote compte administratif eau assainissement 2017.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des Comptes Administratifs présentés, il propose à l'assemblée de désigner un Président de séance pour ces points de l'ordre du jour. Monsieur Serge GUICHARD est désigné à l'unanimité. Monsieur le Maire quitte la salle.

**► LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des présents, sous la présidence de séance de Serge GUICHARD, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Mr IACOBBI Christophe, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :**

**- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :**

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET 2017 SUR LE BUDGET 2018		commune	SEA
Reports de 2016		34 736,24	
Dépenses Fonctionnement		158 853,71	36 603,13
Recette Fonctionnement		175 616,40	75 194,31
<b>résultat fct cumulé (1)</b>		<b>51 498,93</b>	<b>111 797,44</b>
Reports de 2016		61 892,55	57 881,28
Dépenses Investissement		88 626,44	49 060,09
Recette Investissement		96 380,27	78 939,63
<b>résultat invst cumulé</b>		<b>-54 138,72</b>	<b>-28 001,74</b>
Reste à réaliser Dépenses Inv		10 350,00	1 200,00
Reste à réaliser Recettes Inv		36 465,00	0,00
<b>solde RAR</b>		<b>26 115,00</b>	<b>-1 200,00</b>
besoin financement		28 023,72	29 201,74
Affecté au compte 1068		28 023,72	29 201,74
002	recette (fonctionnement)	23 475,21	recette 82 595,70
001	dépense (investissement)	54 138,72	dépense 28 001,74

(1) Le résultat de fonctionnement est prioritairement affecté au compte 1068 pour compenser l'éventuel déficit de l'investissement. Le reste est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement de l'année suivante)

**- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée**

et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; -  
Reconnait la sincérité des restes à réaliser – Vote (par 8 voix sur 8) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	57 881,28	0	0	0
Opération exercice	49 060,09	78 939,63	36 603,13	75 197,31
<b>Totaux</b>	<b>106 941,37</b>	<b>78 939,63</b>	<b>36 603,13</b>	<b>75 197,31</b>
Résultat clôture	-28 001,74	0	0	38 594,18
Reste à réaliser	1 200	0	0	0
<b>Totaux cumulés</b>	<b>108 141,37</b>	<b>78 939,63</b>	<b>36 603,13</b>	<b>75 197,31</b>

### 3. Vote du compte administratif de la commune 2017.

A nouveau, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des Comptes Administratifs présentés, il propose à l'assemblée de désigner un Président de séance pour ces points de l'ordre du jour. Monsieur Serge GUICHARD est désigné à l'unanimité. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Serge GUICHARD, 2eme Maire Adjoint, chargé des finances et quitte la salle.

Monsieur GUICHARD Serge présente au conseil le bilan de l'exécution des budgets 2017 de la Commune et les sommes qui devront être reportées aux budgets  
Pour ce qui concerne le compte administratif il peut se résumer ainsi :

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET 2017  
SUR LE BUDGET 2018

Ed: 04/02/17

	commune		SEA
Reports de 2016	34 736,24		
Dépenses Fonctionnement	158 853,71		36 603,13
Recette Fonctionnement	175 616,40		75 194,31
<b>résultat fct cumulé (1)</b>	<b>51 498,93</b>		<b>111 797,44</b>
Reports de 2016	61 892,55		57 881,28
Dépenses Investissement	88 626,44		49 060,09
Recette Investissement	96 380,27		78 939,63
<b>résultat invst cumulé</b>	<b>-54 138,72</b>		<b>-28 001,74</b>
Reste à réaliser Dépenses Inv	10 350,00		1 200,00
Reste à réaliser Recettes Inv	36 465,00		0,00
<b>solde RAR</b>	<b>26 115,00</b>		<b>-1 200,00</b>
besoin financement	28 023,72		29 201,74
Affecté au compte 1068	28 023,72		29 201,74
002	recette (fonctionnement)	23 475,21	recette 82 595,70
001	dépense (investissement)	54 138,72	dépense 28 001,74

(1) Le résultat de fonctionnement est prioritairement affecté au compte 1068 pour compenser l'éventuel déficit de l'investissement. Le reste est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement de l'année suivante)

► **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents**

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée

et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; -  
Reconnait la sincérité des restes à réaliser - Vote (par 8 voix sur 8) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	61 892,55	0	0	34 736,24
Opération exercice	88 626,44	96 380,27	158 853,71	175 616,40
<b>Totaux</b>	<b>150 518,99</b>	<b>96 380,27</b>	<b>158 853,71</b>	<b>210 352,64</b>
Résultat clôture	-54 138,72	0	0	51 498,93
Reste à réaliser	10 350	36 465	0	0
<b>Totaux cumulés</b>	<b>160 868,99</b>	<b>132 845,27</b>	<b>158 853,71</b>	<b>210 352,64</b>

#### **4. Vote du compte de gestion eau assainissement 2017.**

► **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des présents, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ; Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **5. Vote du compte de gestion de la commune 2017.**

► **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des présents, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **6. Vote de l'affectation des résultats 2017 eau et assainissement.**

► **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des présents, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, Constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent d'exploitation de 38591.18€ - Un déficit d'investissement de 28001.74€

Restes à réaliser :

- Recettes 0 € - Dépenses 1200 €

- Déficit RAR de 1200 €

Besoin financier : 29201.74 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté ligne 002 : 9389.44 €

- Affectation complémentaire en réserves compte 1068 : 29201.74 €

- Affectation ligne 001 dépense : 28001.74 €

## **7. Vote de l'affectation des résultats 2017 commune.**

► **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des présents, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016,

*Constatant que le compte administratif présente :*

- *Un excédent d'exploitation de 51498.93 €*
- *Un déficit d'investissement de 54138.72 €*
  
- *Restes à réaliser :*
- *Recettes 36465 €*
- *Dépenses 10350 €*
- *Excédent RAR de 26115 €*

*Besoin financier : 28023.72 €*

*Décide d'affecter le résultat comme suit :*

- *Affectation à l'excédent reporté ligne 002 : 23475.21 €*
- *Affectation complémentaire en réserves compte 1068 : 28023.72 €*
- *Affectation ligne 001 dépense : 54138.72 €*

## **8. Vote des subventions aux diverses associations pour le budget 2018**

- Monsieur le Maire fait le point sur les diverses propositions de subventions accordées aux associations. Il informe que l'une d'elle ne souhaite pas de renouvellement. Cependant nous avons une demande supplémentaire pour un financement d'une participation de 3 élèves de la commune à une classe verte.

Le budget participation aux associations passerait de 1750 euros à 2100 euros.

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité accepte cette proposition.

## **9. Demande subvention – Fond Régional Aménagement Territorial (FRAT) Rénovation de la toiture de l'Eglise Communale..**

Monsieur le Maire informe que la commission travaux a lancé le projet pour la rénovation de la toiture de l'église qui est en mauvais état. Monsieur le Maire demande de bien vouloir lui permettre de solliciter une aide au titre du FRAT 2018 du Conseil Régional pour un montant de 9744€. Il indique que le cout total des travaux est de 17400 euros.

L'entreprise de M MAURIN Patrick se chargera du chantier.

► **Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 9 voix pour se prononce pour ces propositions.**

**SOLLICITE les subventions les plus élevées de la REGION au titre du FRAT 2018.  
AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande.**

**M Patrick MAURIN ne prend pas part au vote**

## **10. Questions diverses.**

### **Sauvegarde et mise en valeur de la tour et chapelle Saint Martin :**

- Monsieur le Maire indique que suite à l'obtention des 2 demande de subvention (Région et Europe) nous allons pouvoir lancer le projet pour 2018. Une réunion doit avoir lieu avec l'architecte.

Le projet de restauration de l'accès direct au village (sentier, passerelle, parcours de randonnée) sera un peu plus complexe pour obtenir des subventions. Nous avons une première piste avec le Crédit Agricole. La passerelle devrait être traitée dans le cadre de la CCAPV.

- Monsieur PAUTRAT Jean Marie pense que le chantier devra être fait en une seule fois. Il demande s'il y aura un appel d'offre.
- Monsieur le Maire informe que dès que le montant des travaux dépasse 25 000 euros il y a obligatoirement un appel d'offre qui devra être publié dans au moins 2 vecteurs d'informations.

L'architecte nous indiquera la manière d'opérer.

### **Présentation de la pétition pour la sauvegarde des 3 collèges (St André, Annot et Castelane) :**

- Monsieur le Maire informe d'un projet de pétition pour garantir l'avenir des 3 collèges de la vallée. Une proposition de restructuration inquiète les élus et les enseignants.

Ce projet de « mutualisation » dont la structure s'organiserait avec un seul Chef d'Établissement, 2 Adjoints, un seul Conseil d'Administration, un seul Budget, une seule DGG (Dotation horaire) ...

L'expérience en la matière n'a pas été convaincante dans d'autres académies, et a conduit à terme à la fermeture d'établissements.

Nous devons être vigilant car une fermeture d'un établissement serai un mauvais coup porté à la Communauté de Commune et à la ruralité.

### **Informations diverses :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous allons avoir un gendarme référent pour la commune dans le cadre de la politique de proximité.

Il indique également que le Comité des fêtes a transmis son budget qui est bien détaillé et légèrement positif. Il fait également remarquer que le Comité des fêtes avec l'Association « Les Estubés – Allons » ont participé à l'achat de tables et de bancs pour les différentes manifestations.

Pour conclure Monsieur le Maire informe que le prochain Conseil Communal aura lieu le 23 mars 2018.

**Plus personne ne demandant la parole,  
Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30**

# Bilan Budget Commune 2017

Ed1 26/02/18

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017	COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017
011	Charges à caractère général	60192	<b>66665</b>	002	RESULTAT FONCT REPORTE (N-1)	34736	<b>34736</b>
012	Charges de personnel	44024	<b>38841</b>	013	Atténuations de charges (Remboursements rémunérations)	2698	<b>2698</b>
014	Atténuations de produits	11760	<b>8510</b>	70	Vente de produits fabriqués (Bois, dénégement)	5570	<b>2584</b>
022	Dépenses Imprévues	5827	<b>0</b>	73	Impôts et taxes	67966	<b>77107</b>
023	VIREMENT SECTION INVEST	26805	<b>34965</b>				
6574							
65	Autres charges de gestion courante	45261	<b>44095</b>	74	Dotations, Subventions et participations	77480	<b>79190</b>
66	Charge financière	1100	<b>742</b>	75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	8220	<b>9511</b>
<b>6815</b>	Provision contentieux	1500	<b>0</b>	7788	Produits exceptionnels divers (Remboursements assurance)	200	<b>4527</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités	400	<b>0</b>				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>196869</b>	<b>158853</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>196870</b>	<b>175617</b>

# Bilan Budget Commune 2017

Ed1 26/02/18

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017	COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017
001	<b>Solde d'exécution de la section investissement 2016</b>	<b>61893</b>	<b>61893</b>	021	<b>VIREMENT SECTION FONCT</b>	26805	<b>34965</b>
				40	Amende de police		
10	Plan de relance TVA	4281	<b>4281</b>	1068	<b>Excédent de fonctionnement (N-1)</b>	52394	<b>52394</b>
16	<b>Remboursement Emprunts</b>	5667	<b>5696</b>	10222	FCTVA	9000	<b>10276</b>
	<i>Reste à réaliser 2016</i>			10251	Dons et legs en capital	5000	<b>5000</b>
	Cimetière / Garages (Etudes)	11063	<b>6605</b>				
20	<b>Immobilisations incorporelles (Etudes)</b>	11063	<b>7540</b>		<b>Prêt Avance subvention</b>		
21	<b>Immobilisations corporelles (Travaux)</b>	76232	<b>71109</b>	13	<b>Subventions d'investissement</b>	22940	<b>28711</b>
					<i>Reste à recevoir 2016</i>	42996	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>159134</b>	<b>88626</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>159134</b>	<b>96380</b>

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Compte	LIBELLE	Prévu 2017	2017	Compte	LIBELLE	Prévu 2017	2017
011	Charges à caractères général	18461	13119	002	RESULTAT FONCT ANTICIPE		
12	Charge de personnel	3400	3400				
14	Atténuations de produits	6962	6991				
65	Autres charges de gestion courante	500					
023	Vir. à la section investissement	28596	29796	777-042	TRANSFERT SUBVENTION	22720	22720
6811-042	DOTATION AMORTISSEMENTS	15114	15114	70	Vente d'eau et redevances	33962	34477
6815	Dot, aux provisions pour risques et charge d'exploitation (Lagunage)			74	Subvention d'exploitation	18449	18000
654	Perte sur créances irrécouvrables				(Commune)		
66	Charges financières (intérêts emprunts)	1899	1410				
672	Titres annulés sur exercices antérieur	200					
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES</b>		<b>75131</b>	<b>36633</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES</b>		<b>75131</b>	<b>75197</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017	COMPTE	LIBELLE	Prévu 2017	2017
001	Solde d'exécution de la section investissement	57881	57881	021	Virement de la section fonctio.	28596	29796
13913-040	TRANSFERT SUBV°	19669	19669	281532-040	AMORTISSEMENTS	13938	13938
1391804		3051	3051	28158	AMORTISSEMENTS	1032	1032
16	Remboursement d'emprunt	19193	19193	2803	AMORTISSEMENTS	144	144
1687	Autres dettes	666,67	666,67	10222	FCTVA	1500	1793
2031	Frais d'étude			1068	Excédent de fonctionnement (N-1)	58253	58253
2315	Travaux			13	Subventions et investissement		
	Reste à réaliser 2016	6480	6480		Reste à recevoir 2016	3479	3780
	Réalisation chambre + Installation compteur	6480			(Subv, département)		
	(Frais d'étude + Travaux)						
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>106941</b>	<b>49060</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>106941</b>	<b>78940</b>

En vert les virements fictifs qui ne sont pas réellement effectués

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET 2017  
SUR LE BUDGET 2018

Ed:  
04/02/17

	commune		SEA	
Reports de 2016	34 736,24			
Dépenses Fonctionnement	158 853,71		36 603,13	
Recette Fonctionnement	175 616,40		75 194,31	
<b>résultat fct cumulé (1)</b>	<b>51 498,93</b>		<b>38 591,18</b>	
Reports de 2016	61 892,55		57 881,28	
Dépenses Investissement	88 626,44		49 060,09	
Recette Investissement	96 380,27		78 939,63	
<b>résultat invst cumulé</b>	<b>-54 138,72</b>		<b>-28 001,74</b>	
Reste à réaliser Dépenses Inv	<i>10 350,00</i>		<i>1 200,00</i>	
Reste à réaliser Recettes Inv	<i>36 465,00</i>		<i>0,00</i>	
solde RAR	26 115,00		-1 200,00	
besoin financement	28 023,72		29 201,74	
Affecté au compte 1068	28 023,72		29 201,74	
002	recette (fonctionnement)	23 475,21	recette	9 389,44
001	dépense (investissement)	54 138,72	dépense	28 001,74

(1) Le résultat de fonctionnement est prioritairement affecté au compte 1068 pour compenser l'éventuel déficit de l'investissement. Le reste est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement de l'année suivante)